

RCS : BERGERAC

Code greffe : 2401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BERGERAC atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00066

Numéro SIREN : 809 946 452

Nom ou dénomination : A.L. LIBERTY CYCLE

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2022 sous le numéro de dépôt 3720

Sarl A.L. LIBERTY CYCLE

COMPTES ANNUELS AU 31.10.22

Certifiés conformes

Certifiés conformes à l'original

A Sarlat

de 8.12.2022

Lavault

GREFFE DU TRIBUNAL
de COMMERCE de BERGERAC
Dépôt du :
N° du Dépôt :
SIRENE : 809 946 452
N° de Gestion : 2015066

État préparatoire au Bilan simplifié

État exprimé en €

		Du 01/11/2021 Au 31/10/2022				Du 01/11/2020 Au 31/10/2021
ACTIF		Brut		Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations - Fonds commercial incorporelles : - Autres	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles	028	46 667,07	030	18 448,47	28 218,60
	Immobilisations financières (1)	040	23 362,00	042		23 362,00
	Total I (5)	044	70 029,07	048	18 448,47	51 580,60
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060	91 597,88	062	24 100,00	67 497,88
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	46 282,50	066		46 282,50
	Créances (2) : - Clients et comptes rattachés	068	2 323,00	070		2 323,00
	- Autres (3)	072	2 591,49	074		2 591,49
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	76 881,32	086		76 881,32
	Charges constatées d'avance	092	497,66	094		497,66
	Total II	096	220 173,85	098	24 100,00	196 073,85
Total général (I+II)		110	290 202,92	112	42 548,47	247 654,45
PASSIF					01/11/2021 - 31/10/2022 Net	01/11/2020 - 31/10/2021 Net
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel			120	10 000,00	10 000,00
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	1 000,00	1 000,00
	Réserves réglementées			130		
	Autres réserves			132		
	Report à nouveau			134	94 785,96	73 619,89
	Résultat de l'exercice			136	24 248,65	21 166,07
	Provisions réglementées			140		
	Total I	142			130 034,61	105 785,96
	Provisions pour risques et charges	Total II	154		0,00	0,00
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	34 108,60	8 139,27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés			166	2 088,52	6 473,24
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N	169	22 636,02	172	81 422,72	58 266,98
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III	176			117 619,84	72 879,49
Total général (I+II+III)					180	247 654,45
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

Désignation de l'entreprise AL LIBERTY CYCLE										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
						au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	2 185	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	5 370	KW		KX	2 850	
		Matériel de transport *				KY	35 991	KZ		LA	2 450	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	41 361	LO		LP	5 300	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	1 162	8V		8W	1 000
Autres titres immobilisés						IP	21 200	IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières						IT		IU		IV		
TOTAL IV						LQ	22 362	IR		IS	1 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	65 908	ØH		ØJ	6 300	
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2		3		
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				IN		ØØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				IO		IV	2 185	LW		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM	8 220	MN		
		Matériel de transport				IV		MP	38 447	MQ		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW		MS		MT		
		Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes					NC		ND		NE		
	TOTAL III					IY		NG		NH	46 667	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7	
		Autres participations					IO		ØX		ØY	2 162
Autres titres immobilisés						II		2B		2C	21 200	
Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F		
TOTAL IV						I3		NJ		NK	23 362	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	2 185	ØL	70 029	

Désignation de l'entreprise **AL LIBERTY CYCLE**Néant ☐ ***CADRE A****SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	2 185	PF		PG	2 185	PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	4 260	QE	472	QF		QG	4 732
	Matériel de transport	QH	6 984	QI	6 733	QJ		QK	13 716
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	11 244	QV	7 205	QW		QX	18 448
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	13 429	ØP	7 205	ØQ	2 185	ØR	18 448

CADRE B**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C**MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES***Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

PARTICIPATIONS, TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués souvent la méthode du premier entrée, premier sorti. Pour des raisons pratique, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectué lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

· ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	PROVISIONS REGLEMENTEES	PROVISIONS RISQUES & CHARGES	PROVISIONS DEPRECIATION	TOTAL
Valeur brute au début de l'exercice	0 €	0 €	21 500 €	21 500 €
Dotations de l'exercice			24 100 €	24 100 €
Reprises de l'exercice			21 500 €	21 500 €
Valeur brute à la fin de l'exercice	0 €	0 €	24 100 €	24 100 €

· ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

ECHEANCES DES CREANCES	MONTANTS BRUTS	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
<u>Actif immobilisé</u>			
Capital souscrit non appelé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	22 362 €		22 362 €
<u>Actif circulant</u>			
Créances clients et comptes rattachés	2 323 €	2 323 €	0 €
Autres créances	2 591 €	2 591 €	0 €
Capital souscrit, appelé, non versé			
Total général	27 276 €	4 914 €	22 362 €

· ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

ECHEANCES DES DETTES	MONTANTS BRUTS	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN & MOINS DE 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes établissements de crédit	34 109 €	19 030 €	15 079 €	0 €
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 089 €	2 089 €		0 €
Dettes fiscales et sociales	58 787 €	58 787 €		0 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes *	22 636 €	22 636 €		0 €
Total général	117 621 €	102 542 €	15 079 €	0 €

* Dont compte courant : 22 636 €

· CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	EXPLOITATION	FINANCIER	EXCEPTIONNEL	TOTAL
Charges constatées d'avance	498 €			498 €
Produits constatés d'avance				0 €

· CHARGES A PAYER INCLUES DANS LES POSTES SUIVANTS

Prime à payer 10.177 €

Charges sociales sur prime à payer 2.296 €

· PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS

Néant

AUTRES INFORMATIONS

· COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de 10.000 € est constitué de 1.000 parts sociales de 10 € de valeur nominale.

A.L. LIBERTY CYCLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : Lieu-dit Grezal
24200 – SARLAT LA CANEDA
RCS Bergerac : 809 946 452

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX
ET LE HUIT DECEMBRE à 14 heures.

Les associés de la Société **A.L. LIBERTY CYCLE**, société à responsabilité limitée au capital de 10.000 Euros divisé en mille parts sociales de dix euros chacune, dont le siège social est à Avenue du Périgord – Lieu-dit Grezal – 24200 SARLAT LA CANEDA, se sont réunis au siège social administratif en **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** sur convocation faite conformément aux dispositions de l'article XVIII des statuts.

La séance est ouverte par Monsieur **Guillaume CHAVATTE**, associé, qui fera office de Président. Il déclare qu'il possède personnellement :

CINQ CENTS parts sociales, ci 500 parts

Le Président constate que sont présentes à la réunion :

- Madame **Noémie BRETON**, propriétaire de

DEUX CENTS parts sociales, ci 200 parts

- Madame **Christine CHAVATTE**, propriétaire de

TROIS CENTS parts sociales, ci 300 parts

TOTAL DES PARTS PRESENTES : 1 000 parts

Le Président décide en conséquence que l'Assemblée régulièrement constituée peut valablement délibérer et prendre ses décisions conformément aux dispositions de l'article XIX des statuts.

Puis il rappelle que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

NB CC GC

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la Gérance sur les opérations de l'exercice social clos le **31 OCTOBRE 2022**, ainsi que sur les opérations visées à l'Article 50 de la Loi du 24 juillet 1966 sur les Sociétés Commerciales.
- Examen et approbation des comptes annuels, affectation des résultats. Quitus au Gérant.
- Examen et approbation des conventions visées à l'Article 50 de la Loi du 24 juillet 1966.
- Pouvoirs.

Puis le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

Le rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice social clos le **31 OCTOBRE 2022**.

L'inventaire, le compte de résultat, l'annexe et le bilan de l'exercice social.

Et le texte des résolutions qui sera proposé au vote de l'Assemblée.

Puis il rappelle que le rapport de gestion sur les opérations dudit exercice, le compte de résultat et l'annexe, le bilan, ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressées aux associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée, et que pendant ce même délai de quinze jours précédant l'Assemblée, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion. Divers propos sont échangés, puis la discussion close et plus personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le **31 OCTOBRE 2022**, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus à la gérance de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes dudit exercice font apparaître un bénéfice de 24.249 €, qu'elle décide d'affecter au compte de report à nouveau créditeur qui présentera un solde après affectation de 119.035 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NB

CC

GC

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune des conventions visées à l'Article 50 de la Loi du 24 juillet 1966 n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

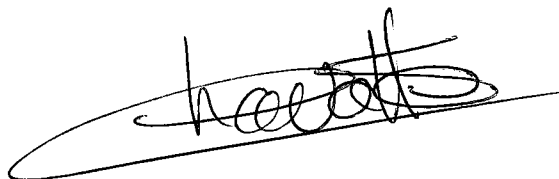
L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou réglementaires afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à quinze heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les Associés.

Monsieur Guillaume CHAVATTE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Guillaume Chavatte', written over a horizontal line.

Madame Noémie BRETON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Noémie Breton', written over a horizontal line.

Madame Christine CHAVATTE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christine Chavatte', written over a horizontal line.